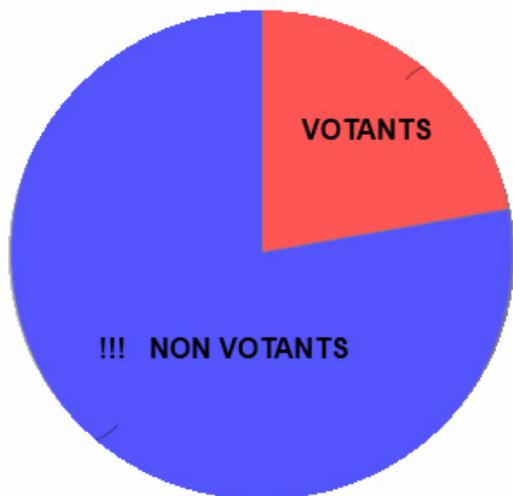




RESULTATS DES DERNIERES ELECTIONS PROFESSIONNELLES AUBAY (Oct-Nov 2014)

Un petit résumé s'imposait...
En dessin, cette fois-ci...



*« Une chose est sûre,
les ouailles de la direction ont voté ! »
« Et vous ??? »*



ACCORD GPEC signé en toute discrétion en avril 2015
L'accord GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences), tant désiré par l'employeur et après plus de 2 ans de procédures, a finalement été signé par l'UNSA et la nouvelle CGC, rendant ainsi le salarié responsable à 100% de son employabilité !!!!!

L'EMPLOYEUR L'A RÊVÉ ♥♥♥♥ L'UNSA ET LA CGC L'ONT FAIT

LE PETIT CAUSEUR

OCTOBRE 2015 - BULLETIN N°3

Dernières ELECTIONS



NAO Salaires 2016



Accord GPEC 2015



Contacts



ipeyrat@hotmail.com
06 67 85 93 64

salima-mourdi@hotmail.fr
06 16 76 07 68

Petits secrets

(À votre disposition...sur demande...)





DIÈTE CONTINUE POUR LES SALARIÉ(E)S

➤ BAISSÉ DU POUVOIR D'ACHAT

Les salarié(e)s AUBAY sont toujours mis à la diète avec le régime « DUKAUBÉ » (dérivé du régime DUKAN) qui fait fondre comme neige au soleil mais qui est aujourd'hui décrié pour sa dangerosité sur nos organismes.

La CGT pense que l'employeur et les actionnaires profitent largement des richesses créées par les salarié(e)s et demandent à l'employeur un meilleur partage des richesses !!



DIVIDENDES DES ACTIONNAIRES

➤ TOUJOURS EN HAUSSE !

Le Conseil d'Administration du groupe AUBAY, réuni le 09/09/2015, a arrêté les comptes consolidés pour le premier semestre de 2015.

Prenant acte des excellents résultats semestriels et des bonnes perspectives, le Conseil d'Administration a décidé le versement, le 10/11/2015, d'un **acompte de 0,13 € sur dividende au titre de l'exercice 2015**. Pour mémoire, l'acompte en 2014 était de 0,11 €.

PERSPECTIVES 2015

Le groupe AUBAY réitère les objectifs révisés et annoncés lors de la publication du CA du 1er semestre 2015 et **revoit à la hausse son objectif de marge opérationnelle courante annuelle** soient :

- une croissance organique comprise entre 5% et 7%
- un chiffre d'affaires supérieur à 267 M€
- une marge opérationnelle courante annuelle comprise entre 8,7% et 8,9% contre 8,3% initialement prévu.



REJOIGNEZ-NOUS - ADHÉREZ A LA CGT !

Votre employeur est syndiqué dans un syndicat patronal (le Syntec).

Alors, pourquoi pas vous ?

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Le but d'un syndicat est de donner les moyens aux salarié(e)s de conquérir de nouveaux droits et de préserver les acquis des luttes passées. Le syndicat s'occupe également de la défense individuelle et collective des salarié(e)s. Isolé(e)s, les salarié(e)s sont fragiles face à leur employeur. **Les salarié(e)s, rassemblés et organisés dans un syndicat constituent un contre-pouvoir important.** Les renseignements, les défenses individuelles que nous assurons en faveur de tous, syndiqué(e)s ou non, sont possibles parce que des salarié(e)s nous font confiance et nous ont rejoints. **L'action collective est notre outil et notre force, saisissez-vous en, adhérez !**

ÊTRE SYNDIQUÉ(E) À LA CGT, OUVRE DES DROITS :

➤ Droit de participer et de décider

La CGT fait le choix de la démocratie. Elle décide de ses orientations avec les syndiqués.

➤ Droit de se former

La formation syndicale est un droit pour tous les salariés syndiqués. Chaque salarié a le droit de s'absenter 12j par an en formation syndicale. La CGT propose plusieurs types et niveaux de formation, de caractère général ou spécifique, ouverts à tous les syndiqués.

➤ Droit à l'information

La CGT dispose d'une presse confédérale dont l'objectif est d'être utile à la réflexion de chacun(e) pour se forger son opinion, décider ensemble, construire les luttes qui unissent au plan local et national, européen et mondial.

- Ensemble : mensuel adressé à l'ensemble des adhérents de la CGT
- La NVO et NVO.fr : le bi-média pour tous les syndiqué(e)s
- Options : mensuel pour les ingénieurs, cadres, techniciens